



APPEL A CANDIDATURE INTERNE & EXTERNE

LA VILLE DE CASTRES RECRUTE

Deux Policiers Municipaux – Brigade de Nuit (F/H)

Recrutement statutaire - Cadre d'emplois de catégorie C – Temps complet

Située au cœur du triangle Toulouse - Albi – Carcassonne et forte de ses 44 000 habitants, la Ville de Castres poursuit le développement et la modernisation de sa Police Municipale dans le cadre d'une politique sécuritaire renforcée menée par la collectivité.

Dans cette dynamique et au sein de la Brigade de nuit, placés sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, vous participerez activement aux missions de sécurisation de l'espace public, de prévention, de surveillance et d'intervention sur l'ensemble du territoire communal.

La Police Municipale de CASTRES est composée de 63 agents dont 37 agents de police municipale et 23 ASVP, répartis en 8 équipes sur 3 sites (Central PM, Poste de Proximité et Centre de Supervision Urbain).

Vos missions seront les suivantes :

- Assurer des patrouilles de surveillance générale ;
- Participer à la sécurisation de l'espace public, notamment lors des manifestations et événements ;
- Renforcer la présence dissuasive sur les secteurs sensibles ;
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire et relever les infractions en matière contraventionnelle ;
- Interpeller les individus dans le cadre du flagrant délit ;
- Participer aux opérations conjointes avec les partenaires institutionnels ;
- Etre à l'écoute des administrés sur les questions de tranquillité et de sécurité ;
- Rendre compte de l'activité et des informations recueillies auprès de la hiérarchie ;

Et, toute activité nécessaire au bon fonctionnement du service PM.

Moyens mis à disposition :

- Tenue et équipements de dernière génération ;
- Armement de catégorie B et D ;
- Véhicules équipés ;
- Entraînements réguliers.

Profil requis :

- Titulaire du grade de gardien-brigadier ou brigadier-chef principal de Police Municipale ;
- Être à jour des formations obligatoires ;
- Aptitudes physiques compatibles avec les missions opérationnelles de voie publique et le travail de nuit ;
- Permis B obligatoire ;

Compétences attendues :

- ✓ Connaître le cadre législatif et réglementaire d'exercice des missions (Code Pénal, Code de Procédure Pénale, pouvoirs de police du Maire, Code de la Sécurité Intérieure, etc.) ;
- ✓ Respect strict des règles et des procédures ;
- ✓ Maîtrise des techniques d'intervention ;
- ✓ Capacité à analyser rapidement une situation, à prendre les mesures adaptées et à rendre compte avec précision ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et des écrits professionnels.

Qualités requises :

- ✓ Maîtrise de soi, rigueur et sens de l'organisation ;
- ✓ Loyauté, impartialité et discrétion professionnelle ;
- ✓ Sens du travail en équipe et de l'engagement professionnel ;
- ✓ Adaptabilité et disponibilité.

Conditions du poste :

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année ;
- Temps complet, planning organisé par cycles de 2 semaines ;
- Comité des Œuvres Sociales.

POSTE À POURVOIR RAPIDEMENT

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative) doivent être adressées à l'attention de **Monsieur le Maire**.

Dépôt privilégié sur le site de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement »
ou **par courrier :** Mairie de Castres – Direction de Ressources Humaines – BP 10406 – 81108 CASTRES cedex.

➔ AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2026